

Informations sur le litige avec le DHSC

Paris, France et Camberley, Royaume-Uni – 16 juin 2022 – Novacyt S.A. (EURONEXT GROWTH : ALNOV ; AIM : NCYT), spécialiste international du diagnostic clinique, annonce une mise à jour de son litige en cours avec le Department of Health and Social Care (« DHSC »). Le 25 avril 2022, la Société a été informée que le DHSC avait déposé une plainte à l'encontre de Primerdesign Ltd et Novacyt S.A. dans le cadre du litige contractuel pour un montant de 134,6 millions de livres sterling annoncé par la Société le 9 avril 2021 concernant son deuxième contrat de livraison, annoncé le 29 septembre 2020. Le 15 juin 2022, la Société a déposé une défense de la plainte en justice reçue le 25 avril 2022 et une contre-plainte de 81,5 millions de livres sterling contre le DHSC. Le montant de la contre-plainte est en ligne avec les niveaux précédemment annoncés par la société, plus les intérêts associés. La Société reste convaincue de détenir de solides arguments pour défendre la réclamation et faire valoir ses droits contractuels, notamment le recouvrement des sommes dues par le DHSC. La Société n'est pas en mesure de fournir davantage de commentaires à l'heure actuelle, mais elle fournira d'autres mises à jour le cas échéant et dans la mesure où elle sera autorisée de le faire.

<https://novacyt.com/wp-content/uploads/2022/06/Novacyt-Information-sur-le-litige-avec-le-DHSC.pdf>